

Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge de l'Instruction publique, a présenté la réforme du Cycle d'orientation qui devrait entrer en vigueur à la rentrée 2022

La mixité remplacera les sections

CHRISTIANE PASTEUR

Réforme scolaire ► La mixité est le maître-mot de la réforme du Cycle d'orientation (CO) présentée, ce lundi, par la conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta, en charge du Département de l'Instruction publique. Le projet de loi, déposé par le Conseil d'Etat auprès du Grand Conseil pour adoption, a fait l'objet d'une large consultation. Son entrée en vigueur est attendue pour la rentrée 2022.

Adieu regroupements 1, 2, 3 et sections CT (communication et technologie), LV (langues vivantes et communication) et LS (littéraire et scientifique). Bienvenue aux classes mixtes avec niveaux et options. L'idée est de réaliser au CO une transition en douceur entre les classes hétérogènes du primaire, où tous les enfants sont ensemble quel que soit leur niveau, et les filières scolaires ou professionnelles compartimentées du Secondaire II.

Des classes «ghettos»

«En 2020, nous comptons seulement 4% des élèves en 9R1, là où les attentes sont les plus faibles¹. Cela rend très compliqué la création de classes, avec des déplacements forcés d'élèves. Ceux-ci se sentent stigmatisés et leurs résultats sont insatisfaisants: seuls 2,4% d'entre eux atteignent les objectifs fixés dans les trois disciplines fondamentales», a relevé Anne Emery-Torracinta, revenant sur un diagnostic déjà posé il y a deux ans. A savoir que la dernière réforme du CO, menée par son prédécesseur Charles Beer à la suite d'une votation populaire, a renforcé les inégalités sociales et la sélectivité de l'orientation, créant des classes «ghettos» (lire *Le Courrier* du 15 octobre 2019).

La nouvelle réforme vise à réunir les élèves en 9^e et 10^e, tout en modulant le niveau d'exigence dans les cours ou au moment des évaluations. D'abord pour les mathématiques et le français en 9^e, auxquels s'ajouteront en 10^e l'allemand et l'anglais. Soit les



Pour Anne Emery-Torracinta, ce projet n'est pas idéologique. «Il se fonde sur les observations et le travail avec les enseignants», affirme la conseillère d'Etat. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

Pour les élèves ayant beaucoup de facilité, un cursus accéléré leur permettra de faire le CO en deux ans

LE CORPS ENSEIGNANT DEMANDE DES MOYENS

Le corps enseignant a été consulté lors de l'élaboration du projet de loi et s'accorde sur la nécessité de réformer l'actuel Cycle d'orientation (CO). «Nous avons aujourd'hui des élèves en grande difficulté qui sont ghettoïsés en section CT (communication et technologie). Tandis que la pression psychologique est énorme sur les enseignants, les parents et les élèves de la section LS (littérature et scientifique) pour que ces derniers s'y maintiennent, quitte à ce que des parents paient très cher des répétiteurs», souligne David Fernex, membre du bureau de la Famco (Fédération des associations des maître-sses du CO) et lui-même enseignant en mathématiques au CO de Budé. Cette pression se reporte d'ailleurs sur les enseignant-es du primaire qui, en fin de 8P, orientent les élèves entre les différents groupements de 9^e.

Une mixité bien menée, permettant d'individualiser au maximum l'apprentissage en fonction des besoins et des attentes, pourrait palier à ces problématiques, estime l'enseignant. A condition d'en avoir les moyens. Ce qui passe par de nouvelles formations à destination des enseignant-es, mais aussi des postes et bâtiments supplémentaires. «Nous n'avons pas encore étudié si les 5 millions de francs promis – ils devront encore être votés – seront suffisants par rapport aux besoins. Il nous faudra aussi la garantie que la limite de 18 élèves par classe sera stricte.» Et David Fernex de mettre en garde. «Les objectifs de la réforme sont ambitieux. Mais si l'enseignant est contraint de se focaliser sur les élèves moyens, laissant de côté ceux en grande difficulté comme ceux ayant de la facilité, le système n'atteindra pas ses buts. Ce pourrait même être pire.» CPR

élèves suivront les mêmes cours, mais seront évalués différemment. Soit ils et elles suivront des cours différents, dans certaines branches ou à certains moments. Les options sont maintenues. En 11^e année, les classes mixtes feront place à deux voies: l'une préparant à la maturité gymnasiale et professionnelle, l'autre menant aux CFC et à l'Ecole de culture générale.

Pourquoi ne pas avoir maintenu la classe mixte en 11^e? «Le but est d'orienter les élèves et les préparer à la suite. Plus on avance en âge, plus les écarts se creusent. Ce projet n'est pas idéologique, il se fonde sur les observations et le travail avec les enseignants», répond la conseillère d'Etat.

Pas de nivellement vers le bas

Les recherches montrent que la mixité est bénéfique à l'ensemble des jeunes et ne produit pas de nivellement vers le bas, poursuit la magistrate. «C'est d'ailleurs dans cette direction que vont une majorité de cantons romands.» Et de souligner le bénéfice pour les élèves les plus fragiles d'être entourés d'un groupe stable. «En cours d'année, l'élève pourra changer de niveau sans avoir à changer de classe ni de professeurs.»

La réforme nécessitera notamment vingt postes à plein temps supplémentaires pour la 9^e année, soit 5 millions de francs s'ajoutant aux quelque 270 millions actuels budgétés pour le Cycle. Les classes ne devraient pas dépasser 18 élèves en 9^e, contre un maximum de 14, 18 ou 24 actuellement, selon le regroupement.

La formation des enseignant-es débutera à la rentrée 2021. Les filières sport-art-études, les classes allophones, les dépannages, les appuis, etc. seront maintenus. Autre nouveauté: pour les élèves ayant beaucoup de facilité, un cursus accéléré leur permettra de faire le CO en deux ans au lieu de trois. I

¹ contre 20% des élèves en 9R2 et 76% en 9R3